

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 99 (1948)

Heft: 7

Rubrik: Zeitschriften-Rundschau = Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ertragstafel für die europäische Lärche 1946. Von *Richard Schober*, Grünberg in Hessen, Selbstverlag des Verfassers, 1946.

Diese Ertragstafel ist einem demnächst erscheinenden Buche « Die Lärche, eine ertragskundlich-biologische Untersuchung » entnommen. Sie stützt sich auf 118 vom Verfasser aufgenommene Ertrags-Probeflächen Westdeutschlands, 36 langfristig beobachtete Lärchen-Versuchsflächen der hessischen, preußischen, badischen und württembergischen Versuchsanstalten und 80 Stammanalysen. Die Form der Tabellen stimmt ungefähr mit derjenigen der Schwappachschen Ertragstafeln überein. Es wird aber unterschieden zwischen « Mäßiger Durchforstung (gewöhnlicher Schluß) » mit drei Ertragsklassen und « Starke Durchforstung (lockerer Schluß) », nur für die zweite Ertragsklasse. Da die Lärche in der Schwappachschen Sammlung von Ertragstafeln nicht enthalten ist, bildet die neue Tafel eine wertvolle Bereicherung der forstlichen Literatur. *Knuchel.*

ZEITSCHRIFTEN-RUNDSCHAU · REVUE DES REVUES

Grande-Bretagne

Jones, E. W.: **Scots Pine Regeneration in a New Forest Inclosure.** *Forestry* 21 1947.

L'auteur étudie différents aspects du rajeunissement du pin (*Pinus sylvestris* L.) dans une division à New Forest. Tandis que la production de graines a déjà fait l'objet d'une étude précédente (E. W. Jones: « The Cone Production of Scots Pine Seed-bearers », *Forestry* 17 1943), le présent article s'occupe surtout des circonstances nécessaires à l'établissement et au maintien des jeunes plants. L'auteur montre que le succès du rajeunissement est dû en premier lieu au fait que les exploitations ont coïncidé avec une forte production de graines et qu'il importe de conserver des semenciers munis d'une couronne bien développée. La composition de la strate herbacée exerce une influence prépondérante sur le recrû du pin: par exemple, la présence de *Molinia coerulea* est en général plus favorable que celle de *Pteridium aquilinum*. La présence de *Calluna vulgaris*, en mélange avec *Pteridium* et *Molinia*, exerce un effet supérieur à celui de *Rubus fruticosus*, associé à ces mêmes espèces. L'intérêt du travail de M. Jones ne réside pas seulement dans les résultats de son article, mais il convient de signaler spécialement l'étroite liaison entre les méthodes de la recherche sylvicole et l'interprétation statistique de ces recherches.

Rayner, M. C.: **Behaviour of Corsican Pine Stock Following Different Nursery Treatments.** *Forestry* 21 1947.

M^{me} Rayner, qui jouit d'une réputation quasi universelle grâce à ses travaux sur les mycorrhizes et la nutrition des arbres forestiers, analyse dans le présent article le comportement du pin noir (*Pinus nigra* var. *calabrica* Schneid.) selon le traitement appliqué en pépinière. Elle montre que lors du

boisement avec *Pinus nigra* il est indispensable d'utiliser des plants ayant un système racinaire bien développé et disposant de mycorrhizes en nombre suffisant; ces plants peuvent se maintenir et prospèrent même transplantés dans des sols incultes (landes). A cet effet, l'emploi de compost (qui stimule la vitalité des champignons symbiotiques) avant et après le repiquage, exerce une action de premier ordre.

FORSTLICHE NACHRICHTEN · CHRONIQUE FORESTIÈRE

Bund

Der Rat der FAO hat Herrn Oberförster Winkelmann, Direktor der Forstlichen Zentralstelle der Schweiz in Solothurn, als Mitglied der Ständigen Beratenden Kommission der Abteilung für Forstwesen und Forstprodukte ernannt.

Nomination du Doyen de l'Ecole forestière

Rompant avec une tradition bientôt centenaire qui veut que les professeurs de sciences forestières remplissent à tour de rôle la fonction de Doyen de notre Ecole, la conférence de la section VI vient d'appeler à sa présidence le professeur de mathématiques professeur D^r *A. Pfluger*.

L'Ecole forestière suit l'exemple donné par d'autres sections de l'Ecole polytechnique fédérale, qui confient souvent le décanat à des professeurs de disciplines propédeutiques. Ainsi se crée dès le début des études une collaboration plus étroite entre tous les professeurs, et partant, plus d'unité dans l'enseignement.

Cette nomination fut facilitée par le nouvel arrêté du Conseil fédéral concernant l'éligibilité des fonctionnaires forestiers supérieurs. En effet, il prévoit maintenant qu'un professeur de sciences forestières, dans la règle le Doyen, fait partie d'office de la commission d'experts. Un des trois professeurs forestiers appartiendra ainsi comme par le passé à cette commission.

Nous souhaitons à M. le professeur D^r *A. Pfluger* d'heureuses années de décanat.

Ch. Gonet.

VEREINSANGELEGENHEITEN · AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 22 janvier 1948 à Zurich

1. Réédition des « *Forstl. Verhältnisse der Schweiz* ». Le comité permanent a été chargé d'étudier cette question par l'assemblée de Romanshorn. Il est prévu : la nomination d'une Commission de rédaction qui étudiera le problème, mais sans compétence financière. Il sera fait appel à MM.:

E. Hess, inspecteur général, comme président,
les professeurs de l'Ecole forestière,
B. Bavier, Coire,
le président de la S. F. S.